

RETOUR EN CLASSE À DISTANCE POUR LES ÉLÈVES DU 10 AU 14 JANVIER 2022

Amos, le mercredi 5 janvier - En raison de l'évolution de la situation sanitaire au cours des dernières semaines le gouvernement reporte au 17 janvier le retour en classe en présentiel. L'enseignement se fera à distance progressivement à compter du lundi 10 janvier. Les services de garde exceptionnels ouvriront pour les travailleuses et travailleurs des secteurs d'emplois considérés essentiels et priorités à compter du 6 janvier. Les parents sont invités à garder leurs enfants à la maison lorsque cette option est possible. Cette mesure vise à réduire au maximum les contacts entre les personnes.

Pour les élèves du préscolaire et du primaire

Les services éducatifs seront offerts à distance. Les élèves réaliseront des apprentissages à la maison (lectures, travaux, etc.) et leurs enseignantes ou leurs enseignants s'assureront de garder un lien pédagogique quotidien avec eux.

Pour les élèves du secondaire

Les services éducatifs au secondaire seront offerts à distance, selon l'horaire habituel.

Pour les étudiants de l'éducation aux adultes et de la formation professionnelle

Les centres d'éducation des adultes et de formation professionnelle offriront de la formation à distance dans la mesure du possible. Les élèves recevront directement tous les renseignements de leur centre.

Pour le déploiement du matériel informatique

Les parents seront joints par les écoles, si cela n'a pas déjà été fait, pour finaliser la préparation pour les besoins de matériels informatiques de cette rentrée virtuelle. Pour l'ABC de TEAMS (logiciel utilisé pour la classe virtuelle), ils peuvent consulter le lien <https://bit.ly/3EXOUTy>. Un service de dépannage informatique sera également accessible du lundi au vendredi à compter du 10 janvier de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h au 819 732-6561, poste 2450.

Services de garde exceptionnels

Les services de garde d'exceptionnels seront accessibles dans tous les milieux pour accueillir spécifiquement les enfants des parents qui occupent des emplois considérés essentiels et priorités. Pour consulter cette liste : <https://www.quebec.ca/famille-et-soutien-aux-personnes/services-de-garde-exceptionnels/liste-emplois-services-garde-exceptionnels>. Une preuve d'emploi sera demandée pour l'inscription. Précisons que les deux parents doivent travailler pour bénéficier du service. Les parents concernés sont invités à communiquer directement avec les services de garde exceptionnels de leur milieu.

Lieu	Responsable	Téléphone
Sainte-Thérèse, Saint-Joseph et Sainte-Gertrude	Sylvette Caron	819 732-2675, poste 5312
Christ-Roi, alternative Harricana, Saint-Marc et Landrienne	Carole Thiffault	819 732-6503, poste 5106
Sacré-Cœur-St-Viateur, Saint-Félix et Saint-Mathieu	Marie-Lyne Auger	819 732-8983, poste 5004
Barraute	Laurie Lemieux	819 727-9733, poste 6204

Transport scolaire

Le transport scolaire est annulé du 10 au 14 janvier.